



Madame Marie-Anne JEANNEL
DIRECTION SNCF RESEAU
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
RELATIONS SOCIALES
15/17, rue Jean-Philippe Rameau
93210 ST DENIS

St Denis, le 27 09 2021

Madame la Directrice,

Conformément à l'article L. 2512-2 du code du travail, nous vous déposons un préavis de grève pour la période **du lundi 4 octobre 2021 à 8h00 jusqu'au lundi 6 décembre 2021 à 20h00**

Ce préavis couvre l'ensemble du personnel du périmètre de SNCF RESEAU, de tous grades et toutes fonctions, ainsi que les agents susceptibles de les remplacer. Les modalités de grève sont les suivantes :

- **Arrêt de travail de 59 mn avant la fin de service**
- **Arrêt de travail la demi-journée avant la fin de service (3h59 régime C 132 repos ou 3h52 régime B 122 repos)**

Ce préavis fait suite à notre DCI déposée le 17/09/2021. Il est motivé par :

- Programmation des RP supplémentaires et des RU au choix des agents.
- Application stricte de l'article 39-1 de l'accord d'entreprise. La modification du programme des repos dans le TS doit se faire avec l'accord de l'agent et de façon exceptionnelle.
- Application stricte de l'article 25-5 de l'accord d'entreprise. Le délai de prévenance de 10 jours calendaires doit être appliqué pour les nuits programmées au programme semestriel.

Dans l'attente d'être reçus, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos salutations syndicalistes.

Pour SUD-Rail :
BALICHARD Sébastien